



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2020**  
Etaient présents tous les conseillers en exercice.  
Secrétaire de séance : Jean-William HALAT

### **1° Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs**

Conformément à l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Celle-ci est composée du maire ou d'un adjoint délégué, Président de la commission et de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants (commune de plus de 2.000 habitants). Il convient à la suite des élections municipales, de procéder à la constitution de la CCID.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, désigne 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants, en nombre double (soit 32 noms). Les élus proposent la liste suivante :

<b><u>Commissaires titulaires</u></b>	<b><u>Commissaires suppléants :</u></b>
<b>Maryvone RINGEVAL</b>	<b>Louise FORGEOIS</b>
<b>Joëlle BLEUX</b>	<b>Stéphane POBEREJKO</b>
<b>Cyrille PLATEAU</b>	<b>François TOURET</b>
<b>Marie-Pascaline FONTAINE</b>	<b>Myrtille SOTIÈRE</b>
<b>Jean-Marie MERCIER</b>	<b>Joël HERBIN</b>
<b>Brigitte BROGNET</b>	<b>Gisèle SAUVET-LAUDE</b>
<b>Francis DEPOORTER</b>	<b>Jeanine BOULANGER</b>
<b>Philippe DEHON</b>	<b>Bernard WANTE</b>
<b>Jean-François DELDIQUE</b>	<b>Denis LEVEAUX</b>
<b>Bruno CHARLET</b>	<b>Christian DUPLOUY</b>
<b>Jean-Joseph MÉRIAUX</b>	<b>Paulette MOREAU-DUPUIS</b>
<b>Joseph GRANDE</b>	<b>Daniel LANCEL</b>
<b>Joël NOIROT</b>	<b>Michèle BISIAUX</b>
<b>Jean-Clément MARGERIN</b>	<b>Daniel VALOGNES</b>
<b>Philippe LAUDE SAILLY LEZ CAMBRAI</b>	<b>Marie-Claude DESSORT</b>
<b>Jean-Pierre ROQUET</b>	<b>Jean-Pierre LEFRERE SAILLY LEZ CAMBRAI</b>

### **2° Adhésion de la commune d'Estrun au SIVU Les Murs Mitoyens**

Le comité syndical du Sivu les Murs Mitoyens du Cambrésis, lors de sa séance en date du 28 février 2020, a approuvé l'adhésion de la commune d'Estrun en son sein à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

En application du CGCT, les communes membres du SIVU sont invitées à se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Après en avoir délibéré, Adopté à l'unanimité

### **3° Désignation d'un élu Référent Emploi auprès de Cambrésis Emploi**

Il est donc demandé aux élus de désigner le ou la référent(e) Emploi de la commune auprès de l'association Cambrésis Emploi parmi ses membres. Il est fait appel à candidature.

Nombre de candidats : 3

☞ Mme Maryvone RINGEVAL

☞ Mme Joëlle BLEUX

☞ Mr Jean-Yves DEZ

Résultat du vote :

Exprimés : 19

Blancs/nuls : 0

Majorité absolue : 10

Maryvone RINGEVAL : 10 voix

Joëlle BLEUX : 5 voix

Jean-Yves DEZ : 4 voix

Mme **Maryvone RINGEVAL** est désignée Référente Emploi auprès de Cambrésis Emploi.

#### 4° Prime aux Médailleurs du Travail

Mr le Maire propose aux élus de reconduire pour l'année 2020 la prime de quarante euros (40€) versée aux récipiendaires de la Médaille du Travail / de la Médaille Agricole dont les noms suivent :

<u>Nom-prénom</u>	<u>Echelon</u>	<u>Promotion du</u>
CARTON Bertrand	Échelons Vermeil, Or et Grand Or	14 juillet 2019
COUVREUR Gilles	Échelon Grand Or	14 juillet 2019
QUESNOY Sébastien	Échelon Argent	14 juillet 2019
SIRNA Rosario	Échelon Grand Or	14 juillet 2019
DE MATOS Adélia	Échelon Argent	1 <sup>er</sup> janvier 2020
FLAMENT Philippe	Échelon Or	1 <sup>er</sup> janvier 2020
PEREIRA Séverine	Échelon Argent	1 <sup>er</sup> janvier 2020
POUILLE Christophe	Échelon Vermeil	1 <sup>er</sup> janvier 2020
RATELLE Cyril	Échelon Argent	1 <sup>er</sup> janvier 2020
TEYSSIER Laurent	Échelon Argent	1 <sup>er</sup> janvier 2020
HERBET Nathalie	Échelon Argent	Médaille agricole 1 <sup>er</sup> janvier 2020

*Adopté à l'unanimité*

#### 5°Création de deux emplois d'adjoint technique à temps complet

Mr le Maire propose de créer de deux emplois d'adjoint technique (échelle C1) à temps complet, à raison de 35 heures semaine, relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de créer deux emplois d'adjoint technique à temps complet
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget
- de modifier le tableau des effectifs

#### 6°Vote du taux des impôts locaux 2020

Monsieur le Maire rappelle les taux votés en 2019

Taxe d'Habitation : 14,60%

Taxe Foncier Bâti : 16,85%

Taxe Foncier Non Bâti : 47%

Mr le Maire informe les élus qu'il n'y a plus lieu de délibérer sur le taux de la taxe d'habitation

Après en avoir délibéré et à la majorité (17 POUR - 2 CONTRE (*Joëlle BLEUX, Jean-Philippe LAMAND*)), le conseil municipal décide du taux des impôts locaux comme suit :

**Taxe Foncier Bâti : 16,85%**

**Taxe Foncier Non Bâti : 47%**

#### 7° Abattement exceptionnel sur la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E) pour l'année 2020

Monsieur le Maire rappelle que la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure a été instaurée par délibération n°2018/06/20-02 en date du 20 juin 2018.

Monsieur le Maire informe que par dérogation aux articles L2333-8 et L2333-10 du CGCT, ainsi qu'au paragraphe A de l'article L2333-9, les communes ayant choisi d'instaurer une taxe locale sur la publicité extérieure avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019, peuvent par délibération avant le 1<sup>er</sup> septembre 2020, adopter un abattement compris entre 10% et 100%.

Monsieur le Maire propose aux élus d'adopter un abattement de 30%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité des membres présents, d'accorder un abattement de 30% applicable au montant de cette taxe due par chaque redevable au titre de l'année 2020.

**POUR : 13**

**CONTRE : 2 (*Jean-Philippe LAMAND, Stéphane POBEREJKO*)**

**ABSENTION : 4 (*Maryvone RINGEVAL, Jean-Yves DEZ, Audrey PETIT, Jean-William HALAT*)**

## **8° Prime exceptionnelle « COVID » aux personnels particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire**

Il est demandé aux élus de bien vouloir instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, selon les modalités définies ci-dessous.

Cette prime sera attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, pendant l'état d'urgence sanitaire :

La prime exceptionnelle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales dans les conditions prévues à l'article 11 de la loi du 25 avril 2020 susvisée. Elle n'est pas reductible et sera versée en une seule fois, sur la paie du mois de juillet 2020. Le conseil, municipal, après en avoir délibéré, décide ;

- d'autoriser la mise en place de cette prime exceptionnelle
- d'autoriser Mr le Maire à fixer par arrêté le montant de la prime exceptionnelle perçu par chaque agent
- d'ouvrir les crédits nécessaires (4.000€) qui seront inscrits au budget primitif

Après en avoir délibéré, ADOPTE à l'UNANIMITE

## **9° Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition par la commune de tablettes numériques aux élus**

Dans le cadre de la démarche de dématérialisation des procédures communales, Monsieur le Maire informe chaque élu qu'il va être prochainement mis à sa disposition une tablette numérique.

Afin d'encadrer juridiquement ce prêt de matériel, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Mr le Maire à signer la convention relative à cette mise à disposition.

Adopté à l'unanimité

## **10° Modification du règlement intérieur commun aux deux cimetières**

Monsieur le Maire rappelle que le règlement commun aux deux cimetières a été adopté par délibération le 29 août 2019. Monsieur le Maire propose de procéder à sa modification.

Le conseil municipal, après examen du nouveau règlement intérieur commun aux deux cimetières, décide d'adopter le règlement modifié annexé ci-après.

## **11° Rectification délibération n°2020/06/04-14 relative aux commissions communales**

Monsieur le Maire informe les élus que suite à une erreur matérielle, il y a lieu de procéder à la rectification de la délibération n°2020/06/04-12 du 04 juin 2020 relative à la composition des commissions communales. Celles-ci sont donc établies comme suit :

### **1 -Commission Finances/Emploi /Vie Economique et développement du territoire**

Jean-William HALAT, Bruno Charlet, Marie-Claude DESSORT, Françoise LEVEAUX, Cyrille PLATEAU, Jean-Philippe LAMAND, Corinne DELDIQUE, Joëlle BLEUX, Grégory PINATEL, Audrey PETIT, Jean-Philippe LAMAND

### **2-Commission Urbanisme/Travaux/Cadre de Vie**

Cyrille PLATEAU, Jean-William HALAT, Stéphane POBEREJKO, François PRUVOT, Jean-Philippe LAMAND, Grégory PINATEL, Joëlle BLEUX

### **3-Commission-Enfance, Jeunesse, Périscolaire et Vie sociale**

Audrey PETIT, Michèle BISIAUX, Marie-Claude DESSORT, Joëlle BLEUX

### **4-Commission Loisirs /Sports/Vie associative**

Michèle BISIAUX, Françoise LEVEAUX, Stéphane POBEREJKO, Audrey PETIT, François PRUVOT, Jean-William HALAT

### **5-Commission Culture/Communication et développement du numérique**

Jean-William HALAT, Stéphane POBEREJKO, Joëlle BLEUX, Grégory PINATEL

Après en avoir délibéré, ADOPTE à l'UNANIMITE

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Le Maire,  
Bernard de NARDA